

AVIS DE CONCOURS

SESSION 2017
(Arrêté du 04 juillet 2016)

EXAMENS PROFESSIONNELS POUR L'AVANCEMENT AU GRADE DE SECRETAIRE ADMINISTRATIF

- Examen professionnel pour l'avancement au grade de SAENES de CLASSE SUPERIEURE
- Examen professionnel pour l'avancement au grade de SAENES de CLASSE EXCEPTIONNELLE

Les informations concernant chaque concours, arrêtés d'ouverture, conditions d'inscription, contenu des épreuves sont consultables sur le site de l'académie de Grenoble (<http://www.ac-grenoble.fr>) dans la rubrique concours.

LES INSCRIPTIONS SE FONT :

**Du Jeudi 08 septembre 2016 à partir de 12h00
au Jeudi 13 octobre 2016 à 17H00, heure de Paris.**

PAR INTERNET :

<http://www.education.gouv.fr/siac3>

ATTENTION : Les inscriptions ne sont plus possibles après la date et l'heure indiquées.
Chaque demande d'inscription est enregistrée si et seulement si un numéro d'inscription à 10 chiffres est attribué.

Après la clôture des inscriptions :

- le candidat recevra une fiche de couleur précisant les pièces justificatives à fournir au service gestionnaire.

IMPORTANT

- **EXAMEN PROFESSIONNEL SAENES CLASSE EXCEPTIONNELLE** : Le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle devra être retourné par voie postale en recommandé simple en trois exemplaires au service académique chargé de l'organisation de l'examen professionnel, au plus tard le **jeudi 17 novembre 2016**, le cachet de la poste faisant foi
- **EXAMEN PROFESSIONNEL SAENES CLASSE SUPERIEURE** : En vue de l'épreuve orale d'admission, les candidats admissibles établissent un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle. Ce dossier doit être téléchargé sur le site du ministère. Il est disponible dès l'ouverture des registres d'inscription. Il devra être retourné par voie postale en recommandé simple en trois exemplaires au service académique chargé de l'organisation de l'examen professionnel, dans les huit jours à compter du lendemain de la date de publication des résultats d'admissibilité, le cachet de la poste faisant foi.